



## GAEC de SAINT LOUP

LAURÉAT DU TERRITOIRE - PARC NATIONAL DE FORETS - En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours

### CATÉGORIE :

Fauche prioritaire (et secondairement pâturage)

### LOCALISATION

Région Bourgogne Franche Comté – Côte d'Or (21)

Région Grand Est – Haute Marne (52)

Vallée de l'Aujon – Saint Loup sur Aujon



Section : Plaine et piémont humide  
Catégorie : **Fauche prioritaire (et secondairement) pâturage**

## FOCUS PROJET

**Au GAEC de Saint Loup, Yannick et Gérald LARDENOIS, aidés par leurs salariés, mettent en valeur depuis 20 ans une diversité de milieux grâce à un système de polyculture élevage performant et résilient associant plusieurs ateliers complémentaires.**

Yannick, Gérald et leurs 4 salariés gèrent une exploitation de polyculture élevage associant des productions de grandes cultures, une production de lait de vache, de viande bovine et de viande de mouton. Depuis 2018, les productions sont menées en Agriculture Biologique.

La gestion différenciée des surfaces herbagères, construite selon les caractéristiques et potentialités de chacune, est permise par la diversité des types d'animaux et de leurs besoins présents sur l'exploitation.

La parcelle présentée au concours est une prairie humide de fond de vallée fauchée puis pâturée qui s'inscrit dans un vaste ilot de prairies inondables de la vallée de l'Aujon. Elle est fauchée tardivement, avec une production régulière au premier cycle, suivi d'un pâturage extensif d'automne.

Le jury a relevé la grande typicité de l'habitat de prairies humides rencontrée qui lui confère une valeur d'exemple des attendus du territoire. La présence d'espèces rares ou menacées telle que le narcisse des poètes, la sanguisorbe officinale, l'agrion de Mercure ou encore la cigogne noire renchérit une valeur patrimoniale et paysagère déjà remarquable



### STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE



Parc national  
de forêts

### LE MOT DU/DE LA LAURÉAT.E



**« Nous adaptons chaque année nos pratiques et notre système à chaque parcelle pour tenir compte de la biodiversité. Cette parcelle mérite d'être fauchée tardivement, tant le foin récolté sent bon la tisane. C'est une véritable pharmacie pour nos animaux. »**

Yannick LARDENOIS



## LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- La grande typicité de l'habitat de prairies humides avec la présence d'espèces rares ou menacées
- Les pratiques de valorisation de fauche tardive en foin associée à un pâturage extensif automnal et limité dans le temps qui valorisent pleinement les potentialités de la parcelle, avec un rôle essentiel dans le système de constitution des stocks de foin appétent et secteur de pâturage.
- La longévité des pratiques de gestion extensives et adaptées du GAEC sur ces parcelles (depuis plus de 20 ans) et sa conservation en prairie permanente.
- La prise de conscience des exploitants de la fragilité des écosystèmes et des adaptations ou évolutions possibles (passage en AB, création de mares, implantation de couverts continus...).



L'organisateur du concours sur le Territoire Parc national de forêts (Haute Marne – Région Grand Est et Côte d'Or - Région Bourgogne Franche Comté :

## Parc national de forêts

### EN SAVOIR PLUS :

Le parc national est situé aux limites des deux vastes régions que sont la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est. Il s'étend sur les départements de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, sur le plateau de Langres et la Montagne Châtillonnaise.

Le substrat géologique du territoire est essentiellement composé de calcaire et de marnes qui jouent un rôle essentiel dans la végétation qui se développe, dans le réseau hydrographique et, in fine, dans la composition des paysages. Ceux-ci alternent entre paysages forestiers et espaces agricoles, dont les nuances dessinent une mosaïque complexe et jamais monotone.

Le territoire offre un important caractère « naturel » du fait de sa forte densité forestière. On dénombre 257 associations végétales (ou groupements équivalents) réparties au sein de 34 classes phytosociologiques.

Les interfaces entre les milieux, entre la forêt et les zones agricoles ou entre les cours d'eau et les milieux terrestres riverains, constituent des milieux très riches abritant des espèces particulières mais menacés par leur simplification ou des conflits d'usage.

Le parc accompagne sur son territoire les exploitants souhaitant s'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement notamment pour la préservation des prairies riches en espèces, la création d'IAE ou l'émergence et la valorisation de filières d'excellence.

### EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

**110**

communes

**25 000**

habitants

**2 000 km<sup>2</sup>**

### TYPOLOGIE D'AGRICULTURE :

Polyculture élevage (lait et viande) - céréales  
oléoprotéagineux – diversification

### ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Céréales et grandes cultures, élevages bovins, ovins et équins, maraichage.